

Le Parti socialiste défend la retraite à la carte

Après de multiples hésitations, Martine Aubry devait arbitrer, mardi 18 mai, les propositions du PS



Après plusieurs semaines de cache-cache avec le gouvernement, le PS devait soumettre son projet sur les retraites au bureau national du parti, mardi 18 mai. Toute la journée de lundi, les socialistes ont pourtant hésité à réagir au document d'orientation adressé dimanche soir par le ministre du travail, Eric Woerth, aux partenaires sociaux. Ils étaient prêts à changer l'ordre du jour du bureau national, refusant de " *se laisser dicter l'ordre du jour par le gouvernement* " et d'entrer dans " *une partie de bonneteau* " avec lui.

► **LE PS POUR UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SPÉCULATION**

" *On attendait un projet, on a des orientations* ", commentait le porte-parole, Benoît Hamon. " *Le gouvernement n'avance pas dans ses propositions, dénonçait Martine Aubry. Nous comprenons entre les lignes qu'il souhaite comme d'habitude faire payer les salariés et les retraités. On a l'impression que le gouvernement veut attendre l'été, peut-être la Coupe du monde de foot, pour que les gens n'aient pas le temps de réagir.* "

Quant à l'annonce d'une entaille dans le bouclier fiscal avec l'instauration d'une contribution supplémentaire sur les hauts revenus et les revenus du capital, elle est considérée, par M. Hamon, comme un " *leurre* ".

Finalement, le PS a décidé de parler, conscient du fait que son silence risquait de valider l'analyse du gouvernement selon laquelle le parti, comme la gauche tout entière, est divisé sur la potion à administrer.

La direction du parti travaillait encore mardi, quelques heures avant sa présentation au bureau national à la rédaction d'un texte d'une quinzaine de pages. Réuni autour de Marisol Touraine, la secrétaire nationale chargée du dossier des retraites, le cabinet de Mme Aubry souhaite présenter un texte le plus consensuel possible pour rassembler les différentes sensibilités, réunir partisans (François Hollande, Manuel Valls) et adversaires (Benoît Hamon et Henri Emmanuelli) d'un allongement de la durée de cotisation, principal point d'achoppement. Le sujet est sensible : " *Martine Aubry est prise au piège de sa majorité* ", dénonçaient déjà des responsables socialistes.

L'esprit des contrepropositions socialistes est de proposer une réforme " *crédible et juste, rassurer les retraités et redonner confiances aux jeunes* ", selon Marisol Touraine. Le projet socialiste s'inscrit à l'horizon 2020-2025.

L'âge légal de la retraite Le PS se refuse à toucher au tabou des 60 ans, considérant ce droit comme une garantie pour ceux qui ont commencé à travailler jeune, ou qui exercent un emploi difficile. " *Revenir sur l'âge légal, c'est porter atteinte aux plus modestes* ", estime Marisol Touraine.

Mais le PS envisage d'instaurer une retraite à la carte, fondée sur un mécanisme d'incitation à travailler plus longtemps. Les salariés, sur la base du volontariat, pourraient prendre leur retraite au-delà de 60 ans, en bénéficiant par exemple d'un système de surcote.

Les socialistes estiment qu'en relevant d'un an le travail en dix ans, sur la base du volontariat, 10 milliards d'euros pourraient être économisés. " *Nous souhaitons davantage prendre en compte les parcours personnels. L'âge légal de 60 ans est maintenu mais il faut donner la possibilité aux gens de partir quand ils le veulent* ", explique Mme Touraine.

Le principe d'un allongement de la durée des cotisations qui divise le parti pourrait ne pas être arbitré tout de suite. L'arbitrage pourrait être repoussé au-delà de 2020 : " *La question du temps de travail n'est pas mise de côté, poursuit Mme Touraine, nous ne faisons pas l'impasse. Mais nous nous sommes fixés*

pour horizon 2020- 2025. L'allongement de la durée étant déjà en cours jusqu'en 2020, la question devra être tranchée pour l'après-2020. "

Des discussions demeurent cependant. Pascal Terrasse, député de l'Ardèche, membre du Conseil d'orientation des retraites propose, lui, d'acter dès aujourd'hui le principe de l'allongement des cotisations d'un an et demi en plus à partir de 2020.

La question de la pénibilité devait faire l'objet d'un chapitre spécifique. Le PS reproche au gouvernement d'avoir une approche individuelle du sujet et devrait proposer des protections collectives.

Hausse des cotisations en 2012 Le PS envisage le relèvement du montant des cotisations à partir de 2012. Certains socialistes proposent une hausse de 15 points des cotisations jusqu'en 2040, répartie entre patronat et salariés. Par exemple, 0,40 point d'augmentation par an, soit 0,25 pour la part patronale et 0,15 pour la part salariale. Le Medef est fermement opposé à une telle mesure.

Les banques seraient assujetties à une taxe sur les bénéfices afin d'alimenter le fond de réserve des retraites au-delà de 2020. Le PS propose aussi la suppression de certaines exonérations de cotisations : sur les stock-options, la participation, les parachutes dorés. La taxe sur la valeur ajoutée payée par les entreprises serait relevée.

Réforme du marché de l'emploi Pour rééquilibrer le financement des retraites, le PS prône l'amélioration de l'emploi des jeunes et des seniors. Inspiré par l'exemple de la Finlande, il propose d'encourager le temps partiel en fin de carrière et de rendre obligatoire la formation professionnelle à partir de 45 ans. Avec cette mesure, le PS estime pouvoir réaliser 10 milliards d'économie à l'horizon 2020.

Sophie Landrin

© Le Monde

◀ **article précédent**

" Les salariés du privé...

article suivant ▶

Bernard Thibault : " Le projet de...